



## **CULTURE et LOISIRS avec les RETRAITES du DOUBS**

Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,

tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : [griffaut.clrd@aol.fr](mailto:griffaut.clrd@aol.fr) site web : [www.associationclrd.fr](http://www.associationclrd.fr)



Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit

### **8 jours / 7 nuits dans les Gorges de l'Allier à ALLEYRAS (Haute-Loire)**

**du samedi 19 SEPTEMBRE 2026 au samedi 29 SEPTEMBRE 2026**

*Saint-Paulien, Langogne, Le Puy en Velay, Saugues,  
Le Mont Mouchet, la Route des Trésors Ardéchois  
(Le Col de La Chavade, Mazon l'Abbaye, Sainte-Eulalie, le site du Gerbier,  
les Sources de la Loire, la Chartreuse de Bonnefoy,...), ...*

**Le voyage pourra être annulé si nous ne sommes pas  
au moins 20 personnes et il sera limité à 40 personnes**



**TARIF en base 40 inscrits  
en chambre double ou twin :  
750 € par personne\*  
(ou 538 € en fonction des revenus)  
Supplément chambre individuelle : 99 €\***

**Programme organisé et accompagné  
par Christiane GRIFFAUT**

**Date limite d'inscription : 30 septembre 2025**

**\* : Sous réserve des tarifs 2026 de l'ANCV**

**voyage sera réservé aux personnes âgées  
de + de 60 ans et résidant en France**





Christiane GRIFFAUT, 3 rue des Essarts, 25170 PELOUSEY,  
tél. : 06 77 43 71 59

Courriel : [griffaut.clrd@aol.fr](mailto:griffaut.clrd@aol.fr) site web : [www.associationclrd.fr](http://www.associationclrd.fr)

Association affiliée à Générations Mouvement – Fédération nationale, reconnue d'utilité publique, immatriculée au Registre des opérateurs de voyage et de séjours IMO75100069 - Responsabilité civile : Groupama Paris Val-de-Loire - Garantie financière : n°4000711647/01 – Groupama Assurances Crédit

## Séjour-découverte des Gorges de l'Allier

**Alleyras** est un petit village de Haute-Loire qui prend place au cœur du Massif central, entre le plateau du Devès et la Margeride. La commune se trouve dans les gorges du Haut-Allier, à proximité du Puy-en-Velay.

Votre village Club\*\*\* Miléade  
à Alleyras (Haute-Loire)



*Situé au coeur d'une nature luxuriante, c'est le point de départ pour découvrir de nombreux monuments et sites naturels.*

*Les hébergements disposent d'une terrasse et d'une télévision à écran plat.*

*Le restaurant buffet convivial dispose d'une terrasse. L'établissement possède également une piscine extérieure chauffée, un espace bien-être en accès libre avec bain à remous, sauna, hammam et solarium.*

### Votre programme

**du 19 SEPTEMBRE 2026 au 26 SEPTEMBRE 2026**

**1<sup>er</sup> jour: DOUBS / ALLEYRAS (43) - environ 500 KM**

Départ le matin en **autocar GT de Pontarlier, Morteau et Besançon**. Déjeuner libre en cours de route (possibilité de prévoir un pique-nique). Arrivée en fin d'après-midi au village club \*\*\* Miléade à Alleyras (Haute-Loire)



Installation dans les chambres,



**Apéritif de bienvenue.  
Dîner et nuit**

## 2ème jour: *Journée Repos chauffeur*

**Matin : Réunion d'accueil (présentation du programme de la semaine et des activités optionnelles possibles)**



**Déjeuner au village club**

**Après-midi: Balade à la découverte d'ALLEYRAS (à pied)**

**Dîner au village club et soirée karaoké.**

## 3ème jour:



**Matin : CHAVANIANC - 150 km A/R**

**Visite guidée du Château de Chavaniac Lafayette** où des voix vous feront remonter le temps, et des lumières vous guideront jusqu'au coeur du château, dans la chambre où le marquis vit le jour le 06 septembre 1757.



**Après-midi: LANGOGNE (90 km A/R)**

Partez en autocar à **la Filature des Calquières** : découvrez le fonctionnement de ses machines uniques qui travaillent depuis 1850 à la filature de la laine.



Puis retour au village club pour le **dîner** et la **soirée divertissante** (film local, pétanque nocturne,... au choix)

## 4ème jour

**Matin : Journée au PUY en VELAY (80 km AR)**

**Matin: visite commentée de la haute en ville (en petit train touristique)** : la cité Ponote et ses principaux monuments bâtis au flanc du mont Anis : la chapelle St Michel d'Aiguilhe, la statue Notre Dame de France, l'Hôtel-Dieu, la cathédrale, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

**Déjeuner au restaurant**



puis **dégustation** des liqueurs et sirop Pagès



Retour au village club pour le **dîner** et la **soirée** régionale avec grand jeu.

### Après-midi: la distillerie Pagès



**Visite guidée** de la distillerie : les secrets d'élaboration de la verveine du Velay (la verte ou la jaune que vous découvrirez),

### 5ème jour

#### **Matin: SAINT-PAULIEN - 75 km A/R**

Partez en autocar à la découverte de ce charmant village et visitez son **église romane** avant la **visite guidée du musée Pomarat** qui dévoile la richesse de l'ancienne capitale gallo-romaine du Velay



Retour au village club pour le **déjeuner**

Puis retour au village club pour le **déjeuner**.  
**Après-midi: SAUGUES (40 km A/R)**



Excursion à Saugues et découverte du **musée de la Bête de Gévaudan** qui retrace sa vie et son mystère, avec des paysages reconstitués et des personnages divers d'un surréalisme surprenant



Retour au village club pour le **dîner** et la **soirée jeu interactif**

## 6ème jour:



Déjeuner au village club

**Matin libre :** Profitez de l'espace bien-être ou initiez-vous au yoga ou au pilate...



**Après-midi : Le MONT MOUCHET – 95 km A/R**  
**Le Musée de la Résistance du Mont Mouchet** fait partie du Réseau des Musées de la Résistance du Massif Central dédié au Savoir et à ma Mémoire.

Composé de 7 structures porteuses d'histoire, il a pour but de fédérer les connaissances et les collections muséales afin de les partager avec le public.

Retour au village-club.  
**Dîner et soirée de Gala avec danse.**



## 7ème jour : La Route des TRESORS ARDECHOIS (180 km A/R)



**MATIN :** Départ en autocar par le Col de la Chavade – Arrêt et présentation de **l'Auberge Route de Peyrebelle**, puis direction **Mazan l'Abbaye** : découverte du site et de l'oeuvre de l'artiste italien Felice Varini. – Continuation vers **Sainte-Eulalie et sa ferme de Clastres au toit de genêt.**



Déjeuner au restaurant

**APRES-MIDI :** Visite de la ferme de Bourlatier, puis de la maison du site du Gerbier et des Sources de la Loire





## Découverte de la Chartreuse de Bonnefoy .

Retour au village club pour le **dîner et la soirée Quizz**

### 8ème jour: Retour vers le DOUBS – environ 500 KM

Petit déjeuner et départ en autocar GT vers Besançon, Morteau et Pontarlier - **Panier-repas** fourni pour le déjeuner en cours de route. Arrivée en soirée à Besançon, Morteau et Pontarlier.

Programme donné à titre indicatif, document non contractuel, l'ordre de ce programme peut être modifié pour des raisons indépendantes de notre volonté (jours fériés, météo...)

### Tarifs\*

Prix par personne	Base 20 personnes	Base 25 personnes	Base 30 personnes	Base 35 personnes	Base 40 personnes
Toutes les personnes Adhérentes de + de 60 ans	950,00 €	870,00 €	805,00 €	780,00 €	750,00 €
Bénéficiaires de l'aide de l'ANCV*** (voir conditions en page 8)	738,00 €	658,00 €	593,00 €	568,00 €	538,00 €

**SUPPLÉMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE = 99,00 €**

*\*Tarifs susceptibles d'évoluer jusqu'à 20 jours avant le départ*

**EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DES PRIX DU CARBURANT ET DES TAXES**

### CE PRIX COMPREND :

- **Le transport** en autocar GT depuis Pontarlier, Morteau et Besançon (et le retour) ainsi que sur place
- Un accompagnateur CLRD depuis Besançon et pendant tout le séjour
- **L'apéritif de bienvenue**
- **L'hébergement** au Village Club \*\*\* Mileade à **ALLEYRAS (Haute-Loire)** sur la base de 2 personnes par hébergement, linge de toilette fourni et lits faits à l'arrivée
- **Le changement de linge de toilette en milieu de séjour**
- **Le ménage en fin de séjour** dans les chambres
- **La pension complète avec vins** (et café pour les déjeuners) du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour
- **Panier-repas froid à emporter pour le retour**
- **Les taxes de séjour**
- **Les frais de dossier**
- **Toutes les excursions avec accompagnateur Mileade**
- Les soirées animées de l'hôtel
- **Les assurances complètes (y compris annulation-voyage de 1,5 % du coût total du voyage, même en cas de rechute de maladie ou de maladie suite à épidémie ou pandémie )**

### CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses personnelles et pourboires
- Le supplément chambre seule (limitées en nombre): 99 € par personne et pour le séjour complet
- La cotisation d'adhésion obligatoire à CLRD (27 € par personne pour l'année 2025)

## **ECHEANCIER de paiement :**

- à l'inscription et **au plus tard le 30 juin 2025 : 250 € par personne** par chèque bancaire à l'ordre de CLRD
- **au plus tard le 30 septembre 2025: 250 €** par personne (sans rappel de la part de CLRD) de préférence par virement bancaire (les coordonnées seront précisées dans le courrier de confirmation du voyage)
- au plus tard le 31 juillet 2026: le solde de préférence par virement bancaire (les coordonnées seront précisées dans le courrier de confirmation du voyage (dont le montant exact\* sera communiqué par courrier postal ou par courriel au plus tard dans la 1ère quinzaine du mois de juillet 2026)

\* en fonction des éventuelles évolutions de prix et du nombre de participants au final

## **Conditions d'ANNULATION :**

**Toute annulation doit être signifiée par téléphone, puis par courrier ou courriel à Christiane GRIFFAUT.**

Les frais d'annulation suivants seront alors appliqués :

- à plus de 75 jours du départ : maximum 250 € par personne
- 75 jours à 31 jours avant le départ : maximum 450 € par personne
- 30 jours à 16 jours avant le départ : maximum 650 € par personne
- à moins de 16 jours du départ : 100% du prix du voyage

**Toutefois, ces risques peuvent être partiellement ou totalement couverts par notre assurance "Annulation" (comprise dans l'adhésion à l'association et dont les conditions seront précisées dans le courrier de confirmation de voyage, ou préalablement sur demande) avec une franchise de 10% des frais remboursables, limitée à 100 € mais avec un minimum de 40 €.**

## **Conditions de REMPLACEMENT:**

S'agissant d'un voyage sans transport aérien, il devrait être possible de se faire remplacer par une autre personne jusqu'au jour du départ, dans les mêmes conditions de transport et d'hébergement et sous réserve de l'accord du prestataire terrestre (Mileade ici).

Cette possibilité pourra être accordée sous réserve d'une confirmation écrite de votre part (par courriel ou par courrier postal). Cette formalité est obligatoire et doit être adressée à Christiane GRIFFAUT, ceci même en cas de demande verbale, et à condition qu'il existe une liste d'attente ou que vous trouviez vous-même votre remplaçant(e).

Une fois l'inscription officielle faite par le (la) remplaçant(e), vous serez remboursé(e) de la totalité de vos acomptes payés **sous déduction d'une somme de 40 € par personne pour frais de gestion**, que le(la) remplaçant(e) ait été trouvé(e) par l'association ou par vous-même.

**e voyage sera réalisé dans le cadre du programme  
Seniors en Vacances,  
en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques-Vacances A. N. C. V.**



Il sera alors destiné aux personnes :

- âgées de 60 ans et plus,
- retraitées et/ou sans activité professionnelle,
- résidant en France

Et :

- au conjoint qui figure sur la déclaration fiscale annuelle (marié ou pacsé) ; quel que soit son âge, il bénéficie des mêmes conditions que vous ;
- aux enfants accompagnant une personne âgée, s'ils ont moins de 18 ans sans condition de parenté ;
- aux personnes en situation de handicap, pour lesquelles le programme est accessible dès 55 ans ;
- aux aidants familiaux ou professionnels (qui accompagnent une personne malade, en perte d'autonomie ou en situation de handicap - conjoint, enfant, auxiliaire de vie...).

**L'aide financière**

**Une aide au départ en vacances de 212 € par personne sera alors accordée par l'ANCV (sur un seul séjour par an et dans la limite des disponibilités) .**

Elle sera attribuée :

- aux aidants familiaux ou professionnels des personnes en situation de handicap ou de dépendance (sur présentation des justificatifs des personnes aidées).
- **aux retraités dont le revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus de l'année N-2 est inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction du nombre de parts fiscales:**

Nombre de parts fiscale	1	1,5	2	2,5	3	Ajouter
<b>Personne seule</b>	15 175,00 €	20 288,00 €	25 400,00 €	30 513,00 €	35 625,00 €	5 113,00 € par demi- part de plus
<b>Couple marié ou pacsé</b>			28 637,00 €	33 749,00 €	38 862,00 €	

**Les justificatifs à fournir (avec votre acompte et votre inscription)**

CRITERES	JUSTIFICATIFS (photopies pour les pièces originales)
- être âgé de 60 ans ou plus à la date de départ (ou de 55 ans ou plus pour les personnes en situation de handicap)	- <b>carte nationale d'Identité ou Passeport</b> ( et, pour les personnes en situation de handicap: carte d'invalidité ou attestation du bénéficiaire de l'AAH de l'année en cours, ou carte « station debout pénible »)
- conjoint (marié ou pacsé) séjournant avec la personne	- avis d'imposition commune
- enfants de moins de 18 ans accompagnant la personne	- <b>carte nationale d'Identité ou Passeport</b>
- <b><u>revenu imposable, mentionné sur l'avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus de l'année N-2 inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessus en fonction du nombre de parts fiscales*</u></b>	- <b>dernier avis d'imposition complet *</b> (les 3 ou 4 pages complètes : exemple pour inscription à un voyage en 2026, produire l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024)

**\* : il ne sera pas nécessaire de remplir cette condition pour participer au voyage, il suffira d'avoir plus de 60 ans et d'être retraité(e) par exemple (dans ce cas, la subvention de 212 € ne sera pas accordée, mais le voyage sera possible)**